



© DG Trésor

Lettre économique d'Algérie

N° 76 – novembre-décembre 2018 (19/12/2018)

Economie

Classement Doing Business 2019 de la Banque mondiale : l'Algérie classée 157^{ème} sur 190 économies

Résultats généraux du DB2019

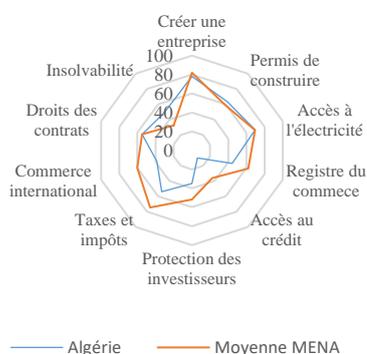
	2018	2019
Classement Général	166	157
Créer une entreprise	145	150
Permis de construire	146	129
Accès à l'électricité	120	106
Registre du commerce	163	165
Accès au crédit	177	178
Protection des investisseurs	170	168
Taxes et impôts	157	156
Commerce international	181	173
Droits des contrats	103	112
Insolvabilité	71	76

La Banque mondiale (BM) a publié la 16^{ème} édition de son rapport « Doing Business », relatif au climat des affaires. Elle établit un classement qui intègre 190 économies et met en lumière la facilité d'opérer pour une entreprise à partir de dix indicateurs généraux.

Dans cette édition, l'Algérie s'est classée à la 157^{ème} place, en progression de neuf places par rapport à l'édition précédente. Le pays rattrape ainsi les 10 places qu'il avait perdues lors de l'édition de 2018, mais reste encore loin de son meilleur classement (116^{ème} sur 175 pays en 2007). Sur la décennie écoulée, l'indicateur *protection des investisseurs* est celui qui a le plus chuté (-108 places), en raison de la baisse du sous-indice de transparence financière (de 6/10 à 4/10) et de celui de la responsabilité des directeurs vis-à-vis des actionnaires (de 6/10 à 1/10). C'est ensuite l'indicateur *commerce transfrontalier* qui a tiré le score de l'Algérie à la baisse depuis 2007 (-64 places), du fait de procédures, de délais et de coûts jugés plus importants.

Selon le rapport, l'amélioration du classement de l'Algérie cette année par rapport à l'édition précédente trouve son origine dans deux indicateurs : l'accès à l'électricité et le commerce international. Sur le premier, l'Algérie s'est classée 106^{ème} sur le raccordement à l'électricité, avec un score de 69,58/100 (contre un score de 60,56 l'année dernière). En effet, les procédures administratives ont été allégées et de nouvelles licences ont été octroyées pour les ventes de sous-stations préconstruites (le temps d'obtention de l'électricité est passé de 180 jours à 93 à présent). Sur le deuxième, on note une facilitation des importations (via une mise en place d'inspections conjointes entre les agences de contrôle), élevant le score de cet indicateur à 38,43/100, contre 24,15 l'année dernière. L'Algérie est ainsi à la 173^{ème} place sur cet indicateur (contre 181 lors de la précédente édition).

Sur les autres indicateurs, l'Algérie s'est hissée à la 129^{ème} place en termes de délivrance de permis de construire (146^{ème} lors de la précédente édition) grâce notamment à la réduction de 10 jours du temps nécessaire à son obtention (136 jours), tandis que le nombre de procédure reste le même (19 procédures). On relèvera aussi une baisse de 9 places sur l'indicateur du droit des contrats (112^{ème}), expliquée en partie par l'augmentation du coût (à 21,8% de la valeur réclamée, contre 19,9% dans la précédente édition).



[Lien vers le rapport](#)

**Economie****16^{ème} édition du Salon international des travaux publics**

En 2017, le secteur BTPH représentait 12% du PIB et absorbait 17,2% de la population active occupée.

La croissance du secteur a été de 4,6% en 2017 et la croissance moyenne annuelle entre 2011 et 2016 de 6,2%

Sur le premier semestre 2018, le secteur a enregistré une croissance de 3,8% par rapport au premier semestre 2017.

La 16^{ème} édition du Salon international des travaux publics s'est déroulée du 21 au 25 novembre à Alger. L'évènement a réuni plus de 300 exposants dont 80 entreprises étrangères. Le pavillon France, organisé par Business France, a pour sa part accueilli 14 entreprises représentatives des différents métiers de la filière, qui ont pu exposer leur savoir-faire auprès des responsables et grands donneurs d'ordre du BTP.

Le ministre des Transports et des Travaux Publics, Abdelghani Zaalane, a inauguré cet évènement et a profité de cette occasion pour assister à la signature de trois accords conclus entre le ministère du Commerce et trois entreprises algériennes (le Groupe algérien de transport maritime, Logitrans et Air Algérie cargo). Ces accords portent sur le transport de fret pour l'exportation par voie maritime, terrestre et aérienne. Par ailleurs, la China Railway Construction Corporation (CRCC), groupe chinois installé en Algérie depuis 2006, a signé un mémorandum d'entente avec les entreprises publiques algériennes ENGOA et EVSM (filiales du groupe GITRA), portant création d'une société mixte dans le secteur des travaux publics.

Economie**Tenue de la 3^{ème} édition du dialogue 5+5 finances et investissements**

Le dialogue 5+5 a été lancé officiellement à Rome en 1990.

Le volet finance de ce dialogue 5+5 a été lancé la première fois à Paris en janvier 2017 (sur la transparence financière, les coopérations fiscale et douanière, et les enjeux financiers du changement climatique). Une seconde réunion s'était tenue à La Valette en avril 2017, dédiée au renforcement des investissements privés dans la région du Maghreb.

La troisième réunion du Dialogue 5+5, volet « finances et investissement », s'est tenue à Alger le 18 novembre dernier. Elle a réuni les ministres des Finances des cinq pays de la rive nord de la Méditerranée (Espagne, France, Italie, Malte et Portugal) et de la rive sud (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie). Elle a été coprésidée par le ministre français de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire, et le ministre algérien des Finances, Abderrahmane Raouya.

Les discussions se sont concentrées autour de quatre thèmes : 1) la coopération douanière ; 2) la mise en place de politiques fiscales non dommageables pour attirer les investissements étrangers ; 3) les aspects financiers et d'investissements du changement climatique et de la transition énergétique ; et 4) le développement des *Fintechs*.



A propos du renforcement de l'échange d'informations et de renseignements liés au contrôle du commerce extérieur, il a été réaffirmé la volonté de poursuivre les efforts engagés dans la coopération douanière suite au succès de l'opération Hannibal lancée en mai 2017 après la rencontre entre les directeurs généraux des Douanes. Concernant les politiques fiscales attractives pour l'investissement, il a été recommandé de 1) mettre en place des politiques fiscales incitatives basées sur la réduction des coûts d'investissement plutôt que des politiques axées sur les profits ; 2) clairement définir les critères d'éligibilité pour mieux cibler les investissements ; et 3) assurer un suivi des incitations fiscales en place. En ce sens, l'exécution du plan d'action de l'OCDE (Plan de lutte contre l'érosion des bases fiscales et le transfert des bénéfices, BEPS), est la bienvenue. Sur la transition énergétique, il a été souligné l'importance des investissements privés et publics dans la maintenance et l'arrangement des infrastructures et réseaux existants et dans le développement de nouveaux procédés et de nouvelles technologies. Il a été préconisé en ce sens de renforcer l'implication des ministères des Finances afin d'intégrer le volet changement climatique dans l'élaboration des politiques publiques. Sur les *Fintechs*, il a été encouragé le développement de ces technologies qui permettraient une meilleure traçabilité des opérations et une forte réduction des délais grâce à la désintermédiation, tout en réduisant les coûts. Il a toutefois été souligné l'importance de la régulation sur ce sujet afin d'assurer la stabilité financière, à l'image de ce que fait le Comité de stabilité financière.

Sur l'impulsion du président français, E. Macron, un « sommet des deux rives » sera organisé en juin prochain à Marseille. Les thèmes abordés seront l'économie, l'environnement, l'énergie, la culture et la jeunesse.

**Economie****Rapport Fraser institute sur la liberté économique dans le monde arabe**[Lien vers le rapport](#)

L'institut Fraser a publié sa 14^{ème} édition de son rapport sur la liberté économique dans le monde arabe. Les indices sont basés sur des indicateurs pour 2016 et quelques données de 2017.

Le meilleur score est atteint par les Emirats Arabes Unis et le Bahreïn avec 8/10 tandis que l'Algérie est à la 20^{ème} place sur les 22 pays retenus (devant la Libye et la Syrie), avec un score de 5,3 (contre 5 dans la précédente édition). La Tunisie et le Maroc sont respectivement classés à la 10^{ème} (6,5/10) et 12^{ème} place (6,3/10).

L'indice global est calculé sur une moyenne de cinq indicateurs : 1) la taille du gouvernement (dépenses, impôts et entreprises) ; 2) la réglementation économique et commerciale ainsi que des droits de propriétés ; 3) l'accès à une devise forte (ou du moins stable) ; 4) la liberté sur le commerce international ; et 5) la régulation du crédit, du travail et des affaires. Chaque indicateur se voit attribuer une note de 0 à 10.

Sur le premier indicateur (taille du gouvernement), l'Algérie se classe 19^{ème} avec un score de 4,2. Le sous-indicateur de la *part importante de production issue d'entreprises publiques* et la part importante des investissements publics sur l'investissement total (score de 0 depuis 2010, 2 auparavant) tirent à la baisse le score de cet indicateur. Un faible score est aussi enregistré sur le sous-indicateur de la dépense publique, avec un score de 2,1, qui s'explique par la forte consommation de l'Etat (32,7% de la consommation finale totale).

Sur le deuxième indicateur (lois sur l'économie et le commerce et droits de propriété), l'Algérie affiche son meilleur classement (11^{ème} avec un score de 5,2), notamment grâce à un niveau faible de restrictions réglementaires sur la vente de propriété (délais relativement courts, nombre de procédures raisonnables et coûts pas très élevés) et un score légèrement au-dessus de la moyenne sur l'exécution légale des contrats.

Sur le troisième indicateur (accès à une monnaie stable), l'Algérie affiche un score de 8 (14^{ème} au classement), grâce à : une croissance contenue de la masse monétaire (3,7% de croissance en 2016) ; une inflation stable dans le temps et maîtrisée sur la dernière année de référence (5,6% en 2017) ; et un score de 5/10 sur la liberté de détenir un compte bancaire en devises.

Sur le quatrième indicateur (liberté des échanges commerciaux internationaux), l'Algérie affiche son plus faible score, à 3,2 (19^{ème}), principalement dû à trois indicateurs sur lesquels le score est à 0 : contrôle des capitaux, coût pour importer et exporter et écart entre le taux de change officiel et le taux de change sur le marché parallèle (estimé par l'institut à 77% pour 2017).

Sur le dernier indicateur (régulation du crédit, du travail et des affaires), l'Algérie se classe 16^{ème} avec un score de 5,7. Plus précisément, sur le marché du crédit (16^{ème} avec 5,8), les lacunes se situent dans le faible taux de dépôts détenus par les banques privées, malgré un score de 8 dans la concurrence entre banques étrangères et de 10 pour le contrôle des taux d'intérêts (faible écart entre taux de dépôts et taux d'emprunt et taux réels jamais négatifs). L'Algérie est par ailleurs 21^{ème} sur la régulation du marché du travail, en grande partie expliquée par un service militaire supérieur à 12 mois (score de 1), et d'une difficulté à embaucher (5,3). Enfin, le sous indicateur du climat des affaires, enregistre un score de 6,3 (classée 11^{ème}).

**Relations
internationales****Rencontres bilatérales avec l'Italie, l'Arabie Saoudite et la Corée du Sud**

L'Italie est le premier client de l'Algérie avec un montant d'importations depuis l'Algérie de 5,6 Mds USD en 2017, et son troisième fournisseur avec 3,8 Mds USD d'exportations vers l'Algérie en 2017.

Il existe une forte coopération dans le secteur énergétique, notamment entre l'entreprise italienne ENI et la Sonatrach.

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Arabie Saoudite sont très modestes, de l'ordre de 535 MEUR en 2017, dont 531 MEUR d'exportations saoudiennes vers l'Algérie, surtout composées de matières plastiques sous formes primaires). Les investissements saoudiens en Algérie se situent entre 300 et 400 MUSD (selon les chiffres avancés lors du Conseil d'affaires), soit 1,5% du stock algérien total.

La Corée du Sud a été le 14^{ème} client de l'Algérie en 2017, avec 692 MUSD d'importations en provenance de l'Algérie. Par ailleurs, suite à la vente de deux méthaniers (400 MUSD), la Corée du Sud s'est positionnée à la 8^{ème} place des fournisseurs de l'Algérie (avec 1,7 Md USD d'exportations). L'Algérie est le seul pays d'Afrique à être lié à la Corée du Sud par un accord de partenariat stratégique, signé en 2006.

Venue du Premier ministre italien, Giuseppe Conte, le 5 novembre

La visite du Premier ministre italien a été l'occasion de faire le point sur les relations économiques qui lient les deux pays. Ces derniers ont affiché leur volonté d'intensifier les échanges commerciaux, avec l'objectif de les hausser à 10 Mds USD, contre 8 Mds USD actuellement. Le ministre Conte a rappelé que l'Algérie était le partenaire le plus important de la zone Afrique et Moyen Orient, grâce notamment aux partenariats et projets dans les domaines de l'énergie et de l'infrastructure.

Par ailleurs, l'Agence italienne pour le Commerce extérieur a organisé entre le 25 et 29 novembre, une rencontre réunissant une quinzaine d'entreprises italiennes présentes en Algérie (principalement dans les domaines de l'industrie agroalimentaire, de l'agriculture et de l'aquaculture) et près de 500 entrepreneurs algériens, dans l'objectif de promouvoir les partenariats productifs.

Venue de Mohamed Ben Salmane, prince héritier de l'Arabie Saoudite le 2 et 3 décembre

Lors de sa rencontre avec le Premier ministre algérien, Ahmed Ouyahia, les deux parties ont convenu de créer un Haut Conseil de Coordination qui sera coprésidé par les Premiers ministres de chaque pays et permettra de « consolider la coopération dans le domaine politique, sécuritaire et dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, ainsi que dans les domaines de l'économie, du commerce, de l'investissement, de l'énergie, de l'industrie minière, de la culture et de l'investissement ».

En marge de cette visite s'est tenue la 12^{ème} session du Conseil d'affaires algéro-saoudien qui a vu la rencontre des représentants d'une centaine d'entreprises algériennes et des responsables de 50 entreprises saoudiennes. Par ailleurs, il a été décidé d'organiser une foire des produits algériens en Arabie Saoudite au cours du premier semestre 2019.

Venue du Premier ministre Sud-Coréen entre le 16 et le 19 décembre

Lors de la visite du Premier ministre sud-coréen, M. Lee Nak yon, cinq accords ont été signés dans les domaines de l'énergie renouvelable, des douanes (pour la mise en place d'un nouveau système d'information), de l'investissement (entre l'ANDI et l'Agence coréenne du renforcement du commerce et de l'investissement) et de la conformité.

Les Premiers ministres des deux pays ont par ailleurs co-présidé le cinquième forum d'affaires algéro-sud-coréen. A cette occasion, un pacte d'association a été signé entre l'entreprise algérienne privée Global Group et le groupe sud-coréen Hyundai Motor Company portant réalisation d'une usine de contraction de camion et de bus à Batna.

**Relations
internationales****175^{ème} réunion des pays de l'Opep à Vienne et réunion avec les pays producteurs non-Opep**

La dernière réunion s'était tenue en juin 2018.

Le Qatar a annoncé son retrait de l'organisation, prenant effet à compter du 1er janvier 2019.

Les marchés ont peu réagi aux annonces de réduction de production. Après une légère augmentation dans un premier temps, les prix ont de nouveau diminué avant de se stabiliser autour de 61USD le baril (Brent).

La 175^{ème} réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est tenue à Vienne le 6 décembre. Les quinze membres de l'Opep et 8 pays non membres, dont la Russie, Russie étaient présents.

La baisse de 30% du prix du baril de brut sur les deux derniers mois a poussé les participants à décider une nouvelle réduction de 1,2 millions de barils par jour à partir du 1^{er} janvier 2019. Cette réduction sera répartie à hauteur de 800 000b/j pour les pays Opep (dont la moitié supportée par l'Arabie Saoudite) et 400 000b/j pour les pays non membres de l'Opep (dont 230 000 supportés par la Russie), soit une réduction respective de 3% et 2% par rapport à la production d'octobre 2018. Cette baisse devrait suffire à équilibrer l'offre et la demande sur le premier semestre 2019, selon le comité de l'Opep.

La contribution de l'Algérie dans la baisse sera d'environ 66 000b/j (-3%) par rapport à la production d'octobre, à 1,023 millions de b/j.

**Politiques publiques****Plusieurs contrats signés par la Sonatrach dans le domaine des hydrocarbures**

Par ailleurs, l'opération d'achat de la raffinerie d'Augusta (et des trois terminaux pétroliers de Palerme, Naples et Augusta) a été clôturée le 1^{er} décembre. Pour rappel, la capacité de raffinage supplémentaire est de 10 millions de tonnes par an (2^{ème} en termes de volume, derrière la raffinerie de Skikda).

Le groupe Sonatrach a signé plusieurs accords avec des compagnies pétrolières étrangères :

- Sa filiale, l'Entreprise Nationale de Génie Civile et Bâtiment, a signé avec la compagnie britannique Petrofac, un accord portant sur le développement des champs gaziers de Tinhert. D'un montant de 600 MUSD, le projet prévoit le raccordement de 36 puits des champs gaziers (assuré par ENGCB) au futur centre de séparation et compression (réalisation *clé-en-main* par Petrofac). Le projet devrait permettre un apport quotidien supplémentaire de 4,7 millions de m³/jour de gaz brut, 750 tonnes de condensats/jour et 450 tonnes de gpl/jour.
- La Sonatrach a signé avec le groupe turc Rönensans holding un pacte d'actionnaires portant sur la réalisation d'un complexe pétrochimique de transformation de propane en polypropylène (utilisé dans des industries telles que l'automobile et le textile) en Turquie. La Sonatrach fournira annuellement 550 000 tonnes de propane. La valeur totale de l'investissement serait de 1,2 Md USD.
- Signature d'un accord de partenariat entre les groupes Sonatrach, Asmidal (groupe industriel algérien) et les groupes chinois Citic et Wengfu. Il porte sur la réalisation d'un projet d'exploitation et de transformation du phosphate et du gaz. L'investissement total est estimé à 6 Mds USD et la mise en exploitation est prévue pour 2022. Il prévoit l'extraction de 6 millions de tonnes par an de phosphate, et selon le communiqué de Sonatrach, pourrait générer des revenus en devises de 1,3 Md USD par an.
- Signature d'un contrat entre Sonatrach et le groupe italien Tecnimont pour la réalisation d'un train GPL. D'un montant de 249 MUSD, le projet clé-en-main permettra de traiter 8 millions de mètre cubes de gaz par jour.

Politiques publiques**Rencontres algéro-françaises dans le secteur de la santé**

La dépense nationale de santé est estimée à moins de 400 USD par habitant/an. Pour le médicament seul, la dépense est de 80 USD/an (contre 461 EUR /an en France).

Le secteur de la santé en Algérie a connu une forte croissance ces dernières années.

L'industrie pharmaceutique a affiché une croissance de 143% entre 2008 et 2017, à 2,9 Mds EUR. En valeur, près de 46% est fabriqué localement, 62% en volume (objectif de 70% à terme).

Il y aurait 175 unités de production pharmaceutique, dont 53% pour les médicaments et 25% pour les dispositifs médicaux.

Les troisièmes rencontres algéro françaises de la santé se sont tenues le 19 novembre 2018 à Alger. Organisées par Business France, l'Ambassade de France en Algérie et le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, cette rencontre était l'occasion de traiter de différentes thématiques, telles que les évolutions des politiques de prévention et de dépistage des maladies transmissibles et non transmissibles, ainsi que les progrès dans la prise en charge du patient.

Au programme de cet événement, une matinée de présentations autour de deux ateliers, et trois axes principaux : « les protocoles thérapeutiques contre le cancer et traitements innovants », « les évolutions en cours et à venir de l'industrie pharmaceutique », et les « systèmes d'information hospitaliers et applications ». L'après-midi était consacrée à une visite des stands des 13 entreprises françaises de la santé présentes (Bertin Technologies, Bio Mérieux, Cen Groupe, Elsevier Masson, Evolucare, Ipsen, EIHF Isofroid, JRI, Propharmal, Pierre Fabre, Sanofi et Servier), suivie de rencontres directes entre entreprises des deux pays.

A l'occasion de cette journée, le directeur de la Prévention au ministère de la Santé a annoncé que « le calendrier de vaccination des enfants en Algérie sera informatisé à partir de l'année prochaine » et que les parents seront convoqués par SMS aux structures sanitaires afin de leur rappeler le vaccin de leurs enfants.

Par ailleurs, dans le cadre du plan cancer 2015-2019, un programme de dépistage du cancer du sein a été mis en place dans des wilayas pilotes (Biskra, Tipasa, Maghnia, Laghouat et Constantine) et sera bientôt généralisé à l'ensemble du territoire national.

**Secteur agricole****Conférence ministérielle régionale sur le développement durable de l'économie bleue à l'ouest de la Méditerranée**

Cette initiative a été lancée à Naples en 2017 en partenariat avec le secrétariat de l'Union pour la Méditerranée (UPM) et la Commission européenne, concerne les pays de l'ouest de la Méditerranée dans le cadre de la coopération 5+5, à savoir l'Algérie, la Libye, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie ainsi que l'Espagne, la France, l'Italie, Malte et le Portugal.

Plus de 200 experts dont 90 étrangers ont participé les 3 et 4 décembre à Alger, à la Conférence ministérielle en charge du suivi de l'initiative Blue Med en faveur du développement durable de l'économie bleue en Méditerranée occidentale baptisée «Ouestmed».

Après deux jours de travaux, la déclaration ministérielle d'Alger a été adoptée, par les ministres de l'Agriculture et de la Pêche des dix pays des deux rives de l'ouest de la Méditerranée, avec un plan commun définissant les actions prioritaires.

Une trentaine de projets ont été formulés dans ce cadre, pour lesquels un mécanisme d'évaluation trimestrielle de mise en œuvre sera mis en place. La déclaration d'Alger comprend également un appel aux différents bailleurs de fonds pour la mise en œuvre d'un fonds spécifique pour soutenir les projets communs. Le directeur général de la Pêche auprès du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Taha Hammouche, a indiqué que 300 millions d'euros seront alloués à travers plusieurs bailleurs internationaux et régionaux à horizon 2030, dont l'Union européenne qui a annoncé sa contribution à hauteur de 18,7 millions d'euros.

Intervenant lors de cette réunion, le Secrétaire général de la mer auprès du premier ministre français, M. Vincent Bouvier, a pour sa part insisté sur les défis qui attendent les parties prenantes de cette initiative face aux déchets micro-plastiques contenus en mer Méditerranée et la surexploitation des ressources halieutiques. Il a plaidé pour des actions cohérentes et complémentaires entre les pays participants.

Pour rappel, l'Algérie copréside avec la France le comité directeur chargé de la mise en œuvre opérationnelle de l'initiative *Ouestmed*.

Par ailleurs, le chef de la délégation européenne en Algérie M. John O'Rourke, a plaidé pour un cadre institutionnel et juridique solide pour assurer la sécurité de toutes les activités en mer et relancer une économie maritime durable.

Brèves agricoles

- **Coopération vétérinaire FR/DZ** : Le 3ème comité de pilotage du projet d'appui à la mise en place d'un dispositif de formation des vétérinaires officiels de la Direction des services vétérinaires en Algérie a eu lieu le 13 novembre 2018 à Alger. Ce projet initié en novembre 2016 et cofinancé par l'Ambassade de France à Alger et par le Ministère de l'agriculture algérien, a permis à la Direction des services vétérinaires à Alger en partenariat avec France Vétérinaire International (FVI) et l'ENSV de finaliser des mallettes pédagogiques, d'organiser des formations de formateurs et d'initier des sessions de formation sur le terrain ;
- **Pêche au thon rouge** : l'Algérie a négocié avec la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) une augmentation de son quota de pêche du thon rouge pour les deux prochaines années 2019 et 2020, qui a été porté respectivement à 1.444 tonnes et 1.655 tonnes, contre 1.306 tonnes en 2018, et à peine 460 tonnes en 2015 ;
- **Concessions agricoles** : le ministre algérien de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a appelé les agriculteurs titulaires des contrats de concession et leurs partenaires privés, à adapter leurs contrats de partenariat conclus en matière d'exploitation de terres agricoles avant 2019, à la règle 34%-66% régissant l'investissement dans le secteur ;
- **Importations de poudre de lait** : le volume des importations algériennes de poudre de lait aurait augmenté de 12% en 2018 par rapport à l'année 2017, le volume d'importation de l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL) s'établissant à 35.000 tonnes ;
- **Produits du terroir** : Une journée nationale a été organisée à l'Institut national de recherche agronomique d'Algérie en vue d'établir une feuille de route et un plan d'action pour la valorisation des produits du terroir. Une soixantaine de produits susceptibles d'être labellisés ont été recensés. Deux produits ont pu jusque-là bénéficier de l'appellation d'origine protégée et d'une protection en Algérie. Il s'agit de la variété Deglet Nour des dattes de Tolga et des figues de Béni Maouche.

**REGIONS**

- **Souk Ahras** : Hausse de la surface réservée aux légumes secs (lentilles et pois chiches) à 4 000 hectares contre 2 000 ha au cours de la dernière campagne agricole. L'importante production des lentilles et pois chiches (respectivement 16 000 qx et 4 000 qx) a permis à la wilaya de Souk Ahras de réaliser «le tiers de la production nationale»
- **Constantine** : Une production record de fruits. La wilaya de Constantine a réalisé, cette saison, une production de 108 400 quintaux de fruits, un record par rapport à la précédente, estimée à 77 870 quintaux. La production de nectarines, le fruit le plus cultivé dans cette wilaya, a atteint les 30 200 quintaux, avec un rendement moyen de 200 q/hectare, soit 20 300 quintaux de plus par rapport à la saison précédente
- **Skikda** : La production de miel à Skikda a sensiblement augmenté, passant de 9 200 quintaux en 2017 à 12 000 quintaux cette année, et cela grâce à l'augmentation du nombre de ruches qui est passé de 172 000 en 2017 à 305 000 en 2018. La wilaya, qui dispose d'un nombre de 3 000 apiculteurs et 350 saisonniers, offre un total de 6 500 postes d'emploi directs et indirects et occupe la première place au niveau national en matière de production de miel
- **M'Sila** est passée du statut de région pastorale à celui de pôle agricole par excellence, et de la 34ème à la 14ème place à l'échelle nationale en matière de production de légumes. Une production qui est passée de moins d'un million de quintaux en 2012 à 2,5 millions de qx en 2018. Dans la filière des viandes, M'sila occupe la troisième place à l'échelle nationale en matière de viandes rouges avec une production annuelle de plus de 160 000 quintaux et une production avicole de plus de 140 000 qx
- **Ouargla** : Un projet de plantation d'un million de palmiers-dattiers a été retenu, en vue d'accroître les capacités locales de production de dattes de plus de 100.000 tonnes/an supplémentaires à l'horizon 2027. Ce projet nécessite un financement global de trois milliards DA et cible une superficie totale de 8.000 hectares. Classée parmi les premières wilayas productrices de dattes, en quantité et en qualité, Ouargla dispose de plus de 2,6 millions de palmiers-dattiers, sur une superficie de 24.140 hectares, avec une production moyenne annuelle de 1,35 million de qx de dattes.

AGENDA

- **AGRO SUD EXPORT** : la 2ème édition du Salon International de l'investissement et de l'exportation des produits agricoles et agroindustriels du sud de l'Algérie (AGRO SUD EXPORT 2018) se déroule du 16 au 19 Décembre 2018 à EL OUED (Algérie).
- **FOIRE DE LA PRODUCTION ALGERIENNE** : la Safex organise la 27ème édition de la Foire de la Production Algérienne au Palais des Expositions des Pins Maritimes à Alger. Le rendez-vous du « Made in Algeria » ouvrira ses portes du 20 au 26 décembre 2018.
- **SIVAL** : 33ème édition du Sival, le salon professionnel des matériels et services pour les productions végétales, est organisée du 15 au 17 janvier 2019 au Parc des Expositions d'Angers
- « **Journée Algérie** » à **Lyon** : La Région Auvergne Rhône Alpes en collaboration avec Business France et le Consulat d'Algérie à Lyon (France), organise « une Journée Algérie » le 31 Janvier 2019 à l'hôtel de la Région à Lyon (France).
- **SIRHA** : Salon international de l'hôtellerie, la restauration et l'alimentation aura lieu du 26 au 30 janvier 2019 à Chassieu, Région Auvergne Rhône Alpes. Le bureau Business France d'Alger accompagnera à ce salon avec une délégation d'entreprises algériennes.


Indicateurs socio-économiques
Tableau de bord-indicateurs clés

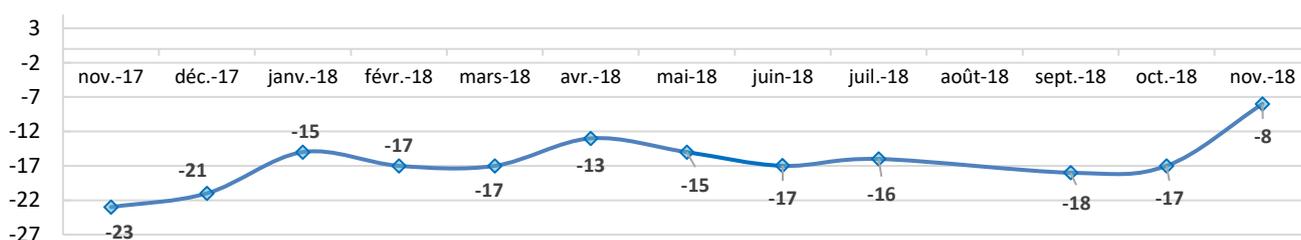
Population (au 1er janvier 2018)	42,2 millions d'habitants
PIB/habitant USD (2017)	4102 USD
PIB/habitant en PPA USD (2017)	15150 USD
IDH (2017)	0,754 (85 ^{ème} sur 191)
Classement Doing Business (2019)	157 ^{ème} sur 190
Taux de chômage (avril 2018)	11,1%
Taux d'inflation (rythme annuel en septembre 2018)	4,7 %
Taux de change EUR/DZD (novembre 2018)	134,8
Prix du baril de pétrole brut (Sahara Blend – moyenne mensuelle novembre 2018)	65 USD
Réserves de change (au 31 juin 2018)	88,6 Mds USD

Sources : ONS, PNUD, Banque mondiale, Banque d'Algérie, OPEP, FMI

Indicateurs macroéconomiques annuels

		2015	2016	2017*	2018*	2019*
PIB, croissance et inflation	PIB (en Mds USD, à prix courants)	166	160	168	188	200
	Taux de croissance du PIB à prix constants (en %)	3,7	3,2	1,4	2,5	2,7
	PIB hors hydrocarbures (en Mds USD, à prix courants)	135	131	138	150	162
	Taux de croissance du PIB HH à prix constants (en %)	5,0	2,3	2,6	3,4	2,9
	Taux d'inflation (moyenne annuelle, en %)	4,8	6,4	5,6	6,5	6,7
	Taux d'investissement (en % du PIB)	52,8	53,9	50,3	51,7	46,8
Comptes publics	Taux d'épargne (en % du PIB)	36,3	37,2	37,4	42	36,6
	Solde budgétaire global (en % du PIB)	-15,3	-13,0	-6,5	-6,1	-5,0
	Solde budgétaire global hors hydrocarbures (en % du PIB HH)	-36,5	-27,7	-25,4	-26,4	-19,2
	Solde budgétaire hors Fonds de régulation des recettes (en % du PIB)	-36,1	-17,6	-8,8	-9,0	-4,8
	Dettes publiques (en % du PIB)	7,7	20,4	27,5	32,9	40,8
	Dettes extérieures brutes (en % du PIB)	1,8	2,4	2,4	2,1	1,9
Comptes externes	Fonds de régulation des recettes (en Mds DZD)	4408	2074	784	0	0
	Balance commerciale (en Mds USD)	-18,1	-20,4	-14,3	-9,4	-11,6
	Balance des services et des revenus (en Mds USD)	-12,0	-8,9	-10,7	-11,9	-11,8
	Transferts nets (en Mds USD)	2,8	2,8	3,0	3,1	3,2
	Flux nets d'IDE (en Mds USD)	-0,7	1,6	1,2	1,5	1,6
	Balance courante (en Mds USD)	-27,3	-26,5	-21,9	-18,3	-20,2
Monnaie	Balance des paiements (en Mds USD)	-27,5	-26,3	-21,8	-17,0	-18,9
	Avoirs extérieurs nets (en Mds DZD)	15222	12443	11058	9438	7413
	Avoirs intérieurs nets (en Mds DZD)	-1517	1374	3900	7226	10078
	Crédits à l'économie (en Mds DZD)	6648	9510	12606	15852	17792
	Monnaie et quasi monnaie M2 (en Mds DZD)	13705	13816	14958	16664	17491

Source : FMI, Banque d'Algérie *estimation *prévisions

Baromètre du Forum des Chefs d'Entreprises : indice de confiance des chefs d'entreprises


Les chefs d'entreprises membres du FCE sont interrogés sur leurs perspectives de production, leur volume de commandes et le niveau actuel de leurs stocks. Les valeurs du baromètre correspondent à la moyenne du solde de leur opinion (positive ou négative) sur chacun de ces items.

Copyright

 Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique d'Algérie (adresser les demandes à alger@dgtrésor.gov.dz).

 Auteur : Service Économique Régional d'Algérie
 Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Rédigé par : Guillaume Dufour, Nabila Tata

Revu par : Denis Le Fers